

FLASH INFOS

Mars 2024 – N°40



Saint-Samson
sur-Rance

Des repas dansants à prévoir !!

Une soirée cabaret le 6 avril

FOOTBALL

Le 23 mars, c'est le couscous annuel du club de football de Saint-Samson suivi d'une soirée dansante.

Tarifs : adultes 18 €, enfants 8 €, apéritif, fromage et dessert compris.

Réservations avant le 14 mars au 06 11 82 58 44 ou 06 64 99 18 69 ou 06 63 80 43 01.

BASKET

Le 13 avril, c'est le club de basket de la commune qui organise un repas dansant adhérents ou pas, samsonnais ou pas.

Le prix par adulte est de 17€, par enfant jusqu'à 11 ans 12€. Il comprend l'apéritif, un colombo de poulet, du fromage et une pâtisserie.

Réservations au 02 96 39 99 39.

SPECTACLES

Le 6 avril, la soirée cabaret sera animée par tous les talents, petits ou grands, qui participent aux ateliers de Pascal et qui auront là l'occasion de restituer un aperçu de leur travail.

Buvette et petite restauration sur place.

Attention à la cyber malveillance

Depuis fin 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a identifié plusieurs vagues de SMS frauduleux dans lesquels des escrocs tentent de se faire passer pour l'enfant du destinataire du message. Ils prétextent un problème avec le téléphone ou la ligne téléphonique de l'enfant et invitent le parent à échanger sur l'application de messagerie WhatsApp via un nouveau numéro inconnu. En usurpant l'identité de l'enfant, cette forme d'hameçonnage (phishing) vise à tromper les parents dans le but de leur dérober de l'argent.

Dans ce message frauduleux, l'escroc se fait passer pour un enfant de la victime et prétend avoir rencontré un problème avec son téléphone portable (perte, vol ou casse de l'appareil...) ou avec son numéro de téléphone (perte de carte SIM ou de numéro, crédit épuisé...). Il indique dans ce message un nouveau numéro sur lequel il demande à son parent de le contacter via l'application de messagerie WhatsApp.

L'escroc, qui usurpe l'identité de l'enfant, réclame alors au parent de l'argent pour différents motifs : achat d'un nouveau téléphone, problème financier... Cet argent est demandé par virement, par la transmission des coordonnées de carte bancaire du parent ou encore par l'envoi de codes de coupons de paiement (PCS, Transcash, Neosurf...).

Que faire si vous recevez ce message ?

- 1 Ne répondez pas ! Ce message à caractère impersonnel est une arnaque envoyée à des milliers de personnes dont le numéro de téléphone a pu être trouvé sur Internet.
- 2 N'envoyez jamais d'argent avant d'avoir formellement identifié votre interlocuteur.
- 3 Appelez directement votre enfant sur son numéro de téléphone ou via tout autre moyen de contact habituel pour faire confirmer le message reçu. S'il ne répond pas, demandez-lui de vous rappeler ou contactez un proche susceptible de se trouver avec lui.
- 4 Signalez le message frauduleux sur la plateforme 33 700 ou par SMS au 33 700 (service gratuit).
- 5 Signalez la tentative d'escroquerie sur la plateforme dédiée du ministère de l'Intérieur (Pharos) : Internet-signalement.gouv.fr.

Les fleurs de pieds de mur sont de retour !

100 sachets de 5 grammes de graines de fleurs de pieds de mur ont été commandés par la municipalité : chaque sachet permet de fleurir plusieurs mètres de pieds de mur. Ces graines sont produites en France et on y retrouve 16 annuelles et 26 vivaces, dont :



Alysse maritime, Silène, Lin, Viola, Cerastium, Valériane, Coréopsis vivace, Giroflée, Saponaire, Alysse montanum, Julienne de Mahon, Souci, Pâquerette, Alysse vivace, Nigelle, Myosotis...

Ces fleurs de pieds de mur permettent d'embellir la commune grâce à des fleurs très utiles pour les pollinisateurs. Elles permettent aussi de faciliter le travail des agents qui en temps normal utilisent des rototils bruyants pour couper les herbes qui poussent entre les clôtures et les trottoirs.



A partir du lundi 25 mars, un sachet par habitation sera distribué gratuitement à tous les habitants qui en feront la demande en mairie (dans la limite des 100 sachets commandés). Pour éviter aux agents d'entretien de passer le rotofil là où les plantes auront été semées, une adresse et un numéro de téléphone vous seront demandés (cela permettra à un élu d'apposer ensuite un discret marquage au sol). Un mode d'emploi sera joint à chaque sachet.

Dans le même ordre d'idée, les agents techniques sèmeront bientôt les futures jachères fleuries un peu partout dans la commune : de nouveaux sites sont prévus pour le plaisir de tous !

Suite à un problème technique, ce flash infos est exceptionnellement en noir et blanc : si vous voulez découvrir la photographie des fleurs en couleur, rendez-vous sur le site internet de la commune : <https://www.saint-samson-sur-rance.fr/>